

David FESSELET

De: David FESSELET
Envoyé: mercredi 21 janvier 2026 16:44
À: 'THOUVENOT Eric (Adjoint à la cheffe de pôle) - DREAL Grand Est/SEBP/PEEN'; 'CHRIST Jean-Louis (luwi@orange.fr)'; 'Alexis Schotter'; 'Bertrand Burger (bburger@burger.fr)'; 'CELLARD Augustin - 68 HAUT-RHIN/PREFECTURE/SECRETARIAT GENERAL'; 'PRAT Raymond'; 'WEISSBART Christine (c.weissbart@free.fr)'; ADIRA Alsace (philippe.armengaud@adira.com); Alexandre DERREZ - E5; WUNSCH Pierre
Objet: Projet BO FUTUR sur friche Ruwabell à Ribeauvillé - suite de rencontre du 19/01/2026 sur site

M. le Sous-préfet,
Mesdames, Messieurs bonjour,

Tout d'abord nos vifs remerciements à tous pour s'être déplacés sur le site et avoir pu échanger pour permettre le déblocage de la situation.

Je fais ici le relevé de décisions pour avancer sur le projet BO VILLAGE avec la modification de PLU qui s'y rattache :

- Constat d'une friche quasi entièrement artificialisée.
 - Constat d'enjeux environnementaux faibles sur le site.
 - Prise en compte d'un projet d'habitat innovant (concept productif et produit logement) parfaitement adapté au contexte urbain local.
 - Prise en compte d'une logique de développement local d'une entreprise phare d'Alsace avec essaimage escompté.
 - Prise en compte d'un projet sur friche industrielle, déjà en zone Ue au PLU, sans impact au titre de la comptabilité ZAN.
-
- Demande DREAL de précisions dans la restitution des études réalisées par ELEMENT5 avec reprise de documents.
 - Demande d'étude complémentaire hivernale de la DREAL à l'initiative du porteur de projet pour le futur PC à déposer (et non à la Mairie dans le cadre de la modification du PLU en cours). Une étude 4 saisons n'est pas utile selon la DREAL.
 - Dans le prolongement des travaux déjà réalisés par ELEMENT5, M. SCHOTTER demande à M. DERREZ cette étude dans les meilleurs délais. Ce à quoi il s'engage avec un « relevé terrain » dès cette semaine.
 - ELEMENTS 5 devra amener des éléments de réponse à fournir au regard de l'avis de la MRAE pour l'enquête publique à mener pour la modification du PLU.
 - Des précisions devront être apportées par la DREAL et ELEMENTS 5 quant à ce qui doit être de l'ordre des mesures d'accompagnement, de la compensation, voire de la dérogation.
 - Enquête publique pour la modification de PLU : MAIRIE pour recaler le calendrier avec M. BACHMANN, Commissaire enquêteur désigné, avec démarrage à prévoir après les élections municipales

Toute précision utile est la bienvenue en retour de courriel « à tous ». Je vous en remercie par avance.